



RÉPUBLIQUE
FRANÇAISE

Liberté
Égalité
Fraternité

BOAMP.fr

Bulletin officiel des annonces des marchés publics

Avis de marché

Attention : les informations contenues dans l'extrait PDF peuvent dans certains cas ne pas présenter le texte intégral de l'annonce. Les extraits PDF des annonces du BOAMP ne constituent pas le format officiel, pour consulter le texte intégral au format officiel du présent avis, cliquez sur <https://www.boamp.fr/pages/avis/?q=idweb:24-8457>

Département(s) de publication : **88**

Annonce n° **24-8457**

Services

Section 1 - Identification de l'acheteur

Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur : Conseil Départemental des Vosges

Correspondant : Service de la Commande Publique

Adresse : 8 rue de la préfecture, 88000 Epinal

Adresse internet du profil d'acheteur : <https://www.xmarches.fr/entreprise/detailConsultation.php?key=29916>

Section 2 - Description du marché

Objet du marché : Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (S.P.S) dans le cadre du marché départemental de réparation, réfection et rénovation des ouvrages d'art 2024-2027 La présente procédure adaptée est relative à : Mission de coordination en matière de sécurité et de protection de la santé (S.P.S) dans le cadre du marché départemental de réparation, réfection et rénovation des ouvrages d'art 2024-2027.-.

Lieu d'exécution et de livraison : 8 rue de la préfecture, 88000 Epinal

Section 3 - Caractéristiques du marché

Caractéristiques principales : Le marché est un marché de coordination dans les domaines de l'hygiène, la sécurité et la santé tels que définis par la loi n° 93-1418 du 31 décembre 1993 et des textes pris pour son application pour les phases de conception et de réalisation dans le cadre du marché départemental d'entretien et de réparation des ouvrages d'art. L'ensemble des missions est classé en 3ème catégorie, au sens de l'article R4532-1 du code du travail et les travaux peuvent comporter des risques particuliers. Le titulaire est réputé connaître toutes les dispositions législatives et réglementaires relatives à la sécurité du chantier et à la santé des travailleurs pouvant s'appliquer à l'opération susvisée.

Quantités (fournitures et services), nature et étendue (travaux) : Les prestations font l'objet d'un accord-cadre à bons de commande avec montant minimum et avec maximum et seront rémunérées par application aux quantités réellement exécutées des prix du BPU. Les montants des commandes pour la période initiale de l'accord-cadre sont définis comme suit : Montant minimum H.T. 2 000 € HT Montant maximum H.T. 20 000 €HT Ces montants seront identiques pour chaque période de reconduction.

Refus des variantes.

Section 4 - Durée du marché ou délai d'exécution

à compter du 17/04/2024 et jusqu'au 17/04/2025

Section 5 - Conditions relative au marché

Unité monétaire utilisée, l'euro.

Les candidatures et les offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés.

Section 7 - Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés dans le cahier des charges (règlement de la consultation, lettre d'invitation ou document descriptif)

Section 8 - Mode de passation du marché

Type de procédure : procédure adaptée

Section 10 - Conditions de délai

Date limite de réception des offres : 01/03/2024 à 16:00

Délai minimum de validité des offres : 180 jours à compter de la date limite de réception des offres.

Section 11 - Autres renseignements

Numéro de référence attribué au marché par le pouvoir adjudicateur / l'entité adjudicatrice : S24004

Renseignements complémentaires : Conditions de remises des offres ou des candidatures : La transmission des documents doit se faire impérativement par voie électronique sur le profil acheteur du pouvoir adjudicateur à l'adresse URL suivante : <https://www.xmarches.fr> Adresse auprès de laquelle des renseignements d'ordre administratif peuvent être obtenus: Conseil Départemental des Vosges, Service Commande Publique, 8 rue de la Préfecture 88000 EPINAL, commandepublique@vosges.fr, 03 29 29 00 25 L'accord-cadre est reconduit tacitement jusqu'à son terme. Le nombre de périodes de reconduction est fixé à 3. La durée de chaque période de reconduction est de 1 an. La durée maximale du contrat, toutes périodes confondues, est ainsi de 4 ans.

Date d'envoi du présent avis à la publication : 25/01/2024